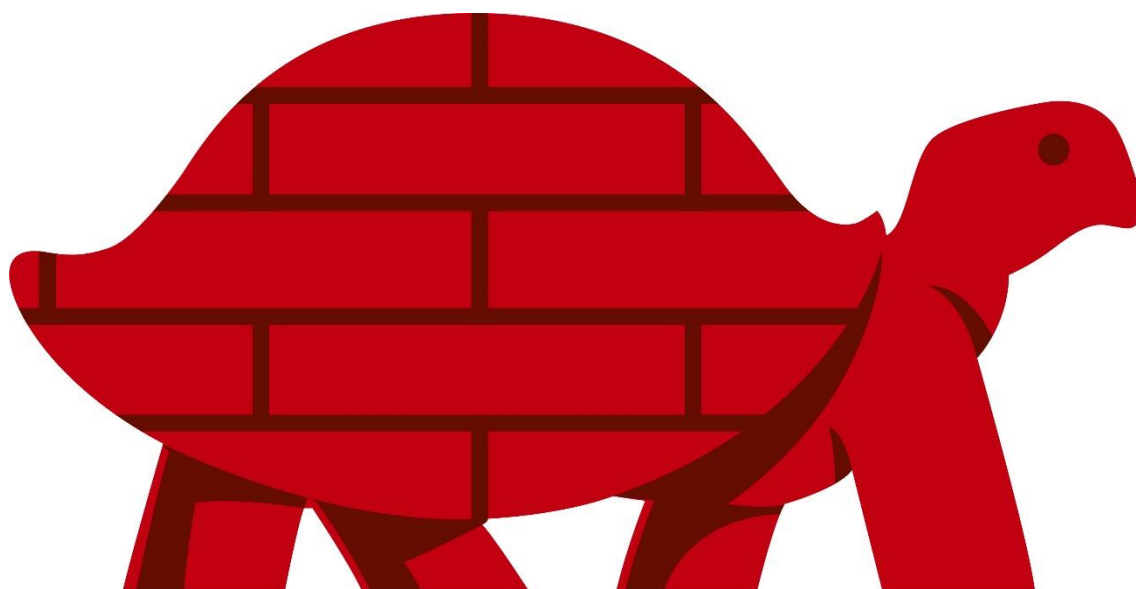


GUIDE DE L'EXPOSANT

BATIBOUW 2020

BRUSSELS EXPO

29 FÉVRIER – 8 MARS 2020



BATIBOUW 2020

NOUVEAUTES CETTE ANNEE	CHAPITRE	PAGE
Heures d'ouverture	2.1	5

TABLE DE MATIÈRES

1.	LISTE DE CONTROLE	3
2.	INFORMATIONS GENERALES	5
3.	COMMANDES	7
4.	MONTAGE	9
5.	SALON	14
6.	DEMONTAGE	19
7.	DIVERS	23
8.	ANNEXE	26

1. LISTE DE CONTRÔLE

Une chose bien commencée est à demi achevée! Cette liste de contrôle vous aidera à ne rien oublier pendant la préparation de votre participation. Pensez d'abord aux choses indiquées en **rouge**. Il est obligatoire de les commander, remplir ou envoyer.

Bonne chance!

1.1. RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS IMPORTANTES

DOCUMENT	LU
Règlement général FISA OPERATIONS NV	<input type="checkbox"/>
Règlement particulier BATIBOUW	<input type="checkbox"/>
Guide de l'exposant	<input type="checkbox"/>
Plan BRUSSELS EXPO	<input type="checkbox"/>
Règlement construction de stand	<input type="checkbox"/>
Confirmation de stand	<input type="checkbox"/>
Règlement de sécurité BRUSSELS EXPO	<input type="checkbox"/>
Conseils de sécurité pour le constructeur de stand	<input type="checkbox"/>

1.2. FORMULAIRES

FORMULAIRE	DATE D'ECHEANCE	ENVOYE
Fiche catalogue	10 décembre 2019	<input type="checkbox"/>
Concept du stand définitif	01 novembre 2019	<input type="checkbox"/>
Dossier de presse	30 décembre 2019	<input type="checkbox"/>
Charte de Sécurité, Santé et Environnement	17 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Responsable du stand / Constructeur du stand	17 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Démontage dimanche 8/03	17 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Prémontage	17 janvier 2020	<input type="checkbox"/>

1.3. COMMANDES

PRODUIT	PARTENAIRE	DATE D'ECHEANCE	COMMANDE
<u>FISA OPERATIONS NV</u>			
Badges exposants			<input type="checkbox"/>
Tickets d'entrée grand public			<input type="checkbox"/>
Timbres vignette / autocollants / affiches (<i>gratuits</i>)			<input type="checkbox"/>
Cartes de caution montage		15 février 2020	<input type="checkbox"/>
Cartes de caution démontage		1 mars 2020	<input type="checkbox"/>
<u>BRUSSELS EXPO</u>			
Conteneurs déchets		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Matériel audiovisuel		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Extincteur (<u>Obligatoire à partir de 72m²!</u>)		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Catering		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Connexion d'électricité		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Connexion de gaz		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Manutention & nacelles		29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>



Accueil & gardiennage	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Ligne internet	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
IT & imprimantes	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Ponts lumineux et éclairage	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Connexion d'eau	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Mobilier	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Travaux de suspensions	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Abonnement de parking	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Plantes et fleurs	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Cheminées	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Nettoyage	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Construction de stand	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Tapis	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Ligne téléphonique	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Transport & douane	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Sol surlevé	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Assurance matériaux sur stand	29 janvier 2020	<input type="checkbox"/>

1.4. DEMANDE DES TIERS

DEMANDE	DATE D'ECHEANCE	ENVOYER
Rémunération équitable		<input type="checkbox"/>
SABAM		<input type="checkbox"/>
Permis tombola		<input type="checkbox"/>

L'Administration du salon se réserve le droit de modifier les prix et conditions publiés dans le webshop si des événements ou des circonstances rendaient une telle mesure inévitable.

Il est encore possible de passer vos commandes au secrétariat du salon ou au dispatching technique pendant les jours de montage. Merci de tenir compte d'un possible coût supplémentaire sur les commandes de dernière minute!

BATIBOUW 2020 ouvrira ses portes le jeudi 29 février 2020 jusqu'au dimanche 8 mars 2020. Ce guide pratique comporte toutes les informations importantes concernant votre participation.

Veillez lire attentivement ce document (même si vous êtes un exposant fidèle !) et n'oubliez pas de transmettre les informations nécessaires à votre constructeur de stand.

Notre site – sous la rubrique «Documents» - vous permet de trouver des informations supplémentaires qui peuvent vous aider à préparer votre participation. N'oubliez donc surtout pas de jeter un coup d'œil à notre site internet www.batibouw.com.

Dans la rubrique «Commandes» de ce guide, vous trouverez les informations concernant les commandes et les règlements.

- ✓ **Faites vos commandes avant le 29 janvier 2020 afin de bénéficier des tarifs préférentiels !**

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.1. HEURES D'OUVERTURE DU SALON

Samedi 29 février	10h00 – 18h30
Dimanche 1 mars	10h00 – 18h30
Lundi 2 mars	12h00 – 20h30
Mardi 3 mars	12h00 – 20h30
Mercredi 4 mars	12h00 – 20h30
Jeudi 5 mars / Nocturne	12h00 – 22h30
Vendredi 6 mars	12h00 – 20h30
Samedi 7 mars	10h00 – 18h30
Dimanche 8 mars	10h00 – 18h30

2.2. DONNÉES DE CONTACT

2.2.1. ORGANISATION: FISA OPERATIONS

Adresse Square de l'Atomium 1 BP 505 – 1020 Bruxelles

Téléphone +32 2 663 14 01

E-mail batibouw@fisa.be

Contact:

Jérémy Bourg	Account Manager	j.bourg@fisa.be
Frédéric Joyeux	Account Manager	f.joyeux@fisa.be
Axel Schierhout	Account Manager	a.schierhout@fisa.be
Patrick De Greef	Marketing Coordinator	p.degreeef@fisa.be
Tine Jansen	Exhibition Production Officer	t.jansen@fisa.be
Tim Elskens	Customer Care Team Leader	t.elskens@fisa.be
Kenny Noël	Customer Care Agent	k.noel@fisa.be
Yasmina Faïk	Comptabilité	finance@fisa.be



2.3. LIEU DU SALON

Adresse
BRUSSELS EXPO
Place de Belgique 1
BE – 1020 Bruxelles

2.4. SECRÉTARIAT DU SALON

Le secrétariat de **BATIBOUW** se trouve à l'avant du Palais 5. Nos adresses e-mail et nos numéros de téléphone restent inchangés ainsi que l'e-mail général du salon : batibouw@fisa.be.

Heures d'ouverture :

Prémontage	Chaque jour (20-21/02)	06h00 – 20h00
Montage	Chaque jour (22-28/02)	06h00 – 20h00
Salon	Weekend	08h00 – 19h00
	Semaine	10h00 – 21h00
	Jeudi 5 mars	10h00 – 23h00
Démontage	Dimanche 8 mars	08h00 – 22h00
	Lundi 9 mars	07h00 – 20h00
	Mardi 10 mars	07h00 – 16h00

ATTENTION : Le dimanche 8 mars et le lundi 9 mars, il est possible de vous rendre au secrétariat jusqu'à 04h00 du matin afin de vous présenter pour le contrôle final de votre stand après démontage.

2.4.1. COMPTABILITE

Heures d'ouverture:

Prémontage	Jeudi 20 février	08h00 – 13h00
	Vendredi 21 février	08h00 – 13h00
Montage	Samedi 22 février	08h00 – 13h00
	Lundi 24 février	08h00 – 13h00
	Mardi 25 février	08h00 – 13h00
	Mercredi 26 février	08h00 – 13h00
	Jeudi 27 février	08h00 – 13h00
	Vendredi 28 février	08h00 – 13h00
Salon	Samedi 29 février	08h00 – 13h00

Article 10.3 des Conditions Générales des salons organisés par le Groupe FISA :

Sans préjudice de l'application éventuelle d'autres dispositions des Conditions Générales, à compter du premier jour de montage du Salon, tout paiement tardif du Montant Dû par un exposant au secrétariat du Salon engendre de plein droit une majoration du Montant Dû de 7,5% (sept et demi pourcent), sans que le montant ainsi majoré ne puisse être inférieur à 500€ (cinq cents euros). La majoration ainsi calculée est payable sur le champ, avec le Montant Dû, dans lequel elle s'incorpore.

Cette majoration se justifie par les coûts administratifs accrus encourus par FISA pour mettre sur pied un dispositif sécurisé d'encaissement des factures lors du Salon.

Notre équipe est à votre disposition pour vous aider de son mieux. Merci de respecter les règles de courtoisie en toute circonstance.



3. COMMANDES

Pour la préparation de votre participation au salon, vous pouvez, cette année aussi, compter sur notre aide pour passer vos commandes. Deux plateformes seront disponibles pour assurer une préparation optimale au salon. Vous pouvez les trouver via www.batibouw.com > [Exposants](#) > [Memento](#)

Premièrement, il y a le webshop qui appartient à FISA OPERATIONS. Ce shop vous permet de commander les badges exposants, les tickets d'invitation ainsi que le matériel (gratuit) de promotion. Les cartes de (dé)montage y seront aussi disponibles

Le deuxième plateforme appartient à BRUSSELS EXPO. Ce shop vous permet de passer toutes vos commandes techniques (tel que : l'électricité, l'eau, suspensions, l'abonnement de parking, luminaires, mobilier, nettoyage).

ATTENTION : Le nom d'utilisateur sera l'adresse e-mail de notre personne de contact pour votre entreprise. Le mot de passe pour le web shop FISA OPERATIONS est votre numéro client. Pour le webshop BRUSSELS EXPO, il vous sera envoyé un mail qui vous permet de choisir votre mot de passe. Pour votre facilité nous vous conseillons dès lors de choisir le même mot de passe.

Au cas où vous vous avez déjà enregistré pour le webshop de BRUSSELS EXPO, il est possible de réutiliser ses données. Vous recevrez un e-mail de BRUSSELS EXPO qui vous donnera accès au webshop de **BATIBOUW 2020**.

3.1. WEBSHOP DE FISA OPERATIONS

Le webshop de FISA OPERATIONS vous permet de passer les commandes de badges exposant, tickets d'invitation ainsi que le matériel (gratuit) de promotion. Les cartes de montage et de démontage y sont également disponibles afin que vous puissiez effectuer le paiement des cautions à l'avance. En plus de cela, vous y trouverez également un bon nombre de documents, tels que la charte de sécurité ainsi que le formulaire de responsable de stand.

ATTENTION : Pour toute commande effectuée après le 17/01/2020, il n'est pas possible de payer par facture. Ces commandes doivent être payées online dans notre webshop par carte bancaire/ de crédit. Pour chaque commande effectuée avant le 17/01/2020 le paiement par facture est d'application.

3.1.1. TICKETS D'ENTREE

Via le webshop il vous est possible de commander des cartes d'entrée pour visiteurs. Les visiteurs pourront se pré-enregistrer via la carte que vous leur aurez envoyée. Le pré-enregistrement est vivement conseillé afin d'éviter les files d'attente. Nous vous suggérons de le transmettre à vos relations.

ATTENTION : Les tickets Batibouw ne donnent pas accès au salons professionnels organisés durant Batibouw 2020.

Les cartes commandées par internet seront envoyées **jusqu'au 31 janvier 2020**. A partir du samedi 22 février 2020, elles seront disponibles au secrétariat du Palais 5. Les cartes sont payables immédiatement. **ATTENTION :** Il n'est pas possible de payer en cash.



Les **écoles** peuvent, sur demande, bénéficier de l'avantage des tarifs de groupe (à partir de 10 personnes). FISA OPERATIONS vérifiera les demandes et, à condition qu'il s'agit des écoles liées à la construction, attribuera une code de promotion.

3.2. WEBSHOP DE BRUSSELS EXPO

Il vous permettra de passer toutes vos commandes techniques (électricité, eau, abonnements de parking, suspensions, cheminées, luminaires, trusses, tapis, mobilier, nettoyage,...).

ATTENTION : L'électricité est à commander obligatoirement!

Sous la rubrique « Téléchargements » vous trouverez plusieurs documents importants tels que le règlement de sécurité de BRUSSELS EXPO. Nous soulignons l'importance pour chaque exposant de lire le règlement de sécurité et que les normes soient respectées telles que mentionnées.

La section du webshop est sous-divisée en deux catégories :

Hors connexion

Après avoir sélectionné le salon adéquat, il vous est possible de consulter le catalogue et de télécharger les documents obligatoires. Les dates clés du salon sont également rappelées.

Après s'être connecté

Après s'être connecté et avoir sélectionné le salon adéquat, vous devrez d'abord choisir votre stand. Vous aurez ensuite accès à tous les articles proposés et les prix de ceux-ci. Il vous suffira ensuite de suivre les différentes étapes jusqu'au paiement en ligne pour valider votre commande.

Le service raccordement de BRUSSELS EXPO reste toujours à votre disposition pour toute question ou problème que vous pourriez rencontrer au +32 2 658 42 55.

Le webshop sera disponible en ligne à partir du 10 octobre 2019. N'oubliez pas d'effectuer vos commandes à temps afin de profiter du tarif préférentiel (valable jusqu'au 29 janvier 2020).

4. MONTAGE

4.1. HORAIRE DU MONTAGE

Le montage aura lieu du 22 février au 28 février 2020 de 06h00 à 22h00. Tous les stands doivent être terminés le samedi 29 février à 9h00 afin d'accueillir les visiteurs.

!!! L'ACCÈS AUX PALAIS N'EST POSSIBLE QU'AVEC UNE CARTE DE MONTAGE !!!

- Le vendredi 28 février 2020 tous les véhicules doivent avoir quittés les Palais avant **15h00**.
- Les cartes de montage que vous avez commandé en ligne vous seront envoyées par mail **uniquement après paiement de toutes les factures**.
- Veuillez transmettre les cartes de montage à tous vos partenaires (constructeur de stand, décorateur,...) qui devront accéder à votre stand pendant le montage.
- Le montage dans le Palais 10 commence seulement le mardi 25/02, veuillez également noter que les chariots élévateurs ne sont pas admis dans le Palais 10.

4.2. PRÉMONTAGE

En fonction du calendrier du BRUSSELS EXPO et selon les disponibilités, il est possible de faire une requête de prémontage.

Afin de recevoir plus d'informations sur les possibilités et l'inscription, vous pouvez contacter le département Customer Service (batibouw@fisa.be). Tenez compte de la date limite, fixée au **17 janvier 2020**, pour introduire votre demande.

4.3. ACCÈS VÉHICULES

Grille A	À l'avant du Palais 3
Grille C	À l'avant du Palais 5
Grille D1	À l'avant des Palais 7 et 11
Grille B1	À l'avant du Palais 12
Grille G	En-dessous de la Passerelle – Chaussée Romaine

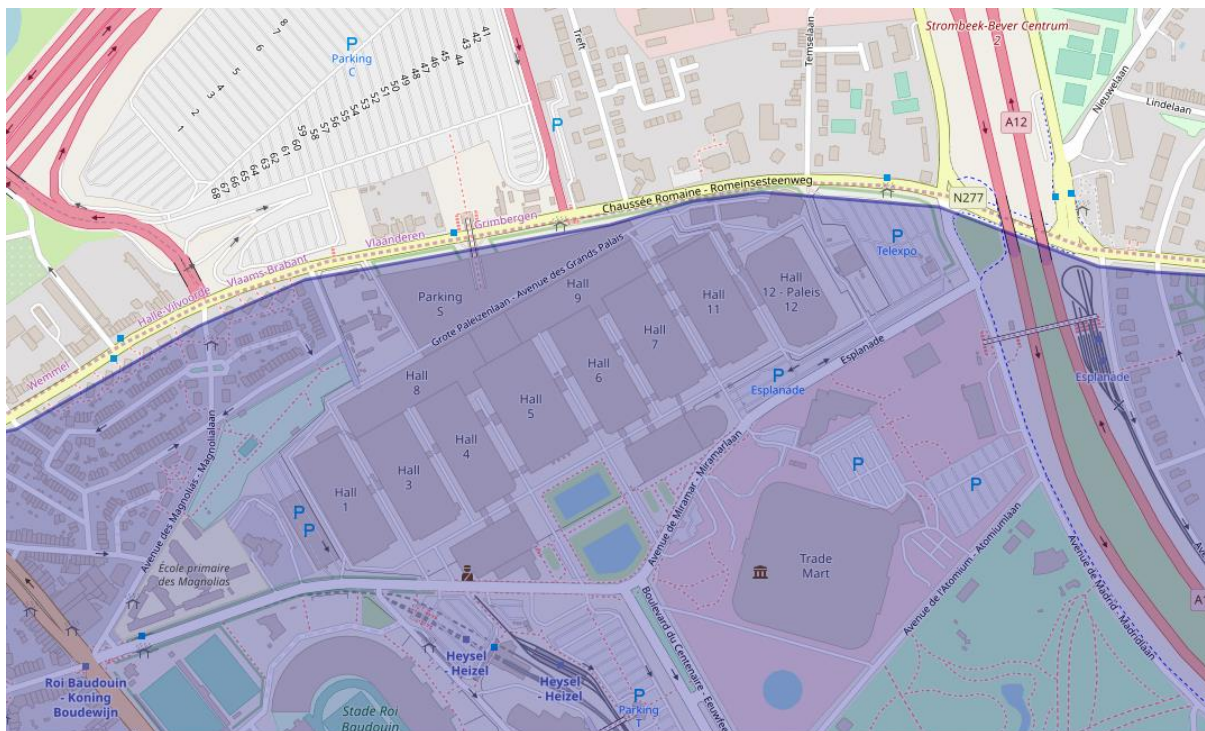
ATTENTION : Les heures d'ouverture peuvent varier par grille et par jour. Au verso des cartes de montage vous trouverez les informations nécessaires concernant l'accessibilité des grilles.

4.4. ZONE DE BASSE ÉMISSION

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la circulation est interdite aux véhicules les plus polluants au sein de la Zone de basse émission ou LEZ de la Région de Bruxelles-Capitale pour améliorer la qualité de l'air et donc la santé publique

Depuis de 1^{er} janvier 2019, la circulation est aussi interdite pour les voitures diesel de la norme EURO 2 et des voitures à essence sans la norme EURO et avec la norme EURO-1.

Attention : La Chaussée Romaine n'est pas inclus dans la Zone de basse émission.



La zone désignée sur la carte ci-dessus est la LEZ. L'avant de Brussels Expo se trouvent dans la zone, mais la Chaussée Romaine et le parking C pas.

Vous retrouvez toutes les informations sur la LEZ sur www.lez.brussels.

4.5. PROCÉDURE DE CAUTION

FISA OPERATIONS limite la période de déchargement et chargement en appliquant un système de caution afin de faciliter la circulation dans et autour du site de BRUSSELS EXPO. FISA OPERATIONS compte sur la collaboration de tous pour que cette procédure soit appliquée par chaque véhicule voulant accéder aux Palais.

AVANT LE MONTAGE

- Commander une carte de montage via le webshop de FISA OPERATIONS
(1 carte par accès dans l'enceinte, réutilisable ensuite si sorti à temps)
- Payer la caution (120 € / carte) à l'avance
- Imprimer la carte que vous recevrez par mail ou envoyer-la à vos partenaires

ATTENTION : VOS CARTES DE MONTAGE VOUS SERONT ENVOYÉES PAR MAIL APRES PAIEMENT DE TOUTES LES FACTURES. CHAQUE CARTE AURA UN CODE-BARRE UNIQUE.

PENDANT LE MONTAGE

Il est important que chaque chauffeur soit en possession d'une carte de montage. Il/elle doit suivre la procédure suivante:

- se présenter au parking C¹ avec la carte de montage pour l'activation de la carte
- se présenter à une des grilles d'accès² avec la même carte de montage
- présenter la carte d'accès au gardien, qui la scannera afin d'enregistrer l'heure d'arrivée

ATTENTION : L'ACCÈS SERA VALABLE PENDANT 3 HEURES. PRENEZ GARDE A L'HEURE! VOUS PERDREZ LA CAUTION SI LE DELAI EST DEPASSE!

- présenter la carte d'accès au gardien à la sortie, qui la scannera afin d'enregistrer l'heure de sortie

ATTENTION : UN SCAN MANQUANT ENTRAÎNERA LA PERTE DE LA CAUTION. N'OUBLIEZ PAS DE PRESENTER VOTRE CARTE A LA SORTIE!

1. Au cas où le chauffeur veut rentrer dans l'enceinte :

- se présenter de nouveau au parking C afin de réactiver la carte
- Ensuite, répéter la procédure

ATTENTION : LA CARTE EST REUTILISABLE DE MANIERE ILLIMITE A CONDITION QUE LES SCANS SONT EXECUTES DANS LE BON ORDRE ET QUE LE DELAI NE SOIT PAS DEPASSE. AU CAS OU LA LIMITE EST DEPASSEE, LE CHAUFFEUR PEUT ACHETER UNE NOUVELLE CARTE AU PARKING C.

2. Au cas où le chauffeur ne veut plus rentrer dans l'enceinte :

- Il n'est plus nécessaire de se présenter au parking C pour le remboursement de la caution

ATTENTION : LA CAUTION SERA REMBOURSEE AUTOMATIQUEMENT A CONDITION QUE LES SCANS SONT EXECUTES DANS LE BON ORDRE ET QUE LE DELAI N'A PAS ETE DEPASSE.

Les zones dans l'enceinte sont réservées pour (dé)charger votre véhicule. Il est interdit de s'y garer. Les parkings A, B, C et E sont mis gratuitement à disposition des exposants et des constructeurs.

ATTENTION : Les parkings A et B sont automatisés. Il est nécessaire d'avoir une carte de sortie qui vous permettra de sortir gratuitement. Les cartes seront disponibles au secrétariat,

¹ les caisses sur le parking C seront ouvertes à partir de 5h30 et fermeront à 22h30.

² Au verso de votre carte de montage, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les grilles d'accès (endroit, heures d'ouvertures,...)

dispatching technique et aux grilles A & C. Tenez compte de la limitation de hauteur de 210 cm aux parkings A et B.

4.6. DISPATCHING TECHNIQUE DE BRUSSELS EXPO

Pendant le montage, un dispatching technique sera à votre disposition afin de vous assister en ce qui concerne les raccordements techniques, les suspensions, les abonnements parking,... **Ce service se trouve à l'avant du Palais 6 (local 601)** et sera joignable par téléphone au numéro +32 2 658 42 55.

Heures d'ouverture :

Prémontage	Jeudi 20 février	07h30 – 17h00
	Vendredi 21 février	08h30 – 17h00
Montage	Samedi 22 février	07h30 – 17h00
	Dimanche 23 février	08h30 – 17h00
	Lundi 24 février	09h00 – 17h00
	Mardi 25 février	09h00 – 17h00
	Mercredi 26 février	08h00 – 20h00
	Jeudi 27 février	08h00 – 20h00
	Vendredi 28 février	08h00 – 21h00
Salon	Samedi 29 février	08h00 – 17h00
Démontage	Dimanche 8 mars	19h00 – 21h00
	Lundi 9 mars	08h00 – 16h00
	Mardi 10 mars	08h00 – 16h00

4.7. TRAÇAGE AU SOL

Chaque emplacement de stand est délimité par un marquage au sol. La construction du stand doit se réaliser en respectant cette délimitation. Dans aucun cas le stand ne peut dépasser dans l'allée. En cas de soucis avec le marquage, veuillez-vous adresser au secrétariat à l'avant du Palais 5. Un responsable de l'équipe technique vous accompagnera sur place.

4.8. INSTRUCTION POUR LA CONSTRUCTION DES STANDS

Le règlement complet est à consulter sur www.batibouw.com. Veuillez lire l'entièreté du règlement. N'oubliez pas d'informer votre constructeur de stand! Ci-dessous vous trouverez déjà quelques instructions en ce qui concerne la construction des stands :

Le plan définitif et le descriptif de votre aménagement de stand (dimensions exactes, matériaux utilisés, type d'éclairage, produits présentés,...) doivent nous être fournis par mail à t.jansen@fisa.be avant le 1 novembre 2019.

4.9. TAPIS

Le tapis sera placé dans les allées le vendredi 28 février à partir de 15h00. À partir de ce moment, toutes les allées doivent être libres. Aucun véhicule, matériel ou déchet ne peut gêner le passage sous peine d'être évacué aux frais de l'exposant.

4.10. TRANSPORT – STOCKAGE – HANDLING – DOUANE

N'oubliez pas de contacter notre partenaire Ziegler Expo Logistics pour toutes vos questions en ce qui concerne les chariots élévateurs, transport et stockage. FISA OPERATIONS recommande de passer vos commandes au minimum 48h à l'avance. Vous pouvez prendre contact via le numéro +32 2 475 45 43.

4.11. SÉCURITÉ

Il est **obligatoire** de remplir le bon « Charte de sécurité ». Cette procédure est exigée par le Ministère de l'Emploi et du Travail (Loi sur le bien-être, août 1996).

Vous pouvez télécharger le document via notre site web (www.batibouw.com). Veuillez envoyer le document rempli au plus vite à aib-safety@bruexpo.be et **avant le 17 janvier 2020**.

BATIBOUW accorde beaucoup d'importance à la sécurité de chacun. Pour cette raison nous comptons sur chaque exposant et chaque constructeur de stand pour prendre les mesures de sécurité nécessaires pour les travaux à risque (travaux en hauteur, les affûteuses,..). Nous vous demandons de laisser les lieux rangés et propres (équipements de travail stockés correctement, déchets évacués,...)

4.12. DÉCHETS & DÉGATS

4.12.1. DECHETS

Les exposants et les constructeurs de stands sont dans l'obligation de **reprendre leurs déchets encombrants**. Si ceci n'est pas possible, ceux-ci sont responsables de l'évacuation et du tri des déchets qui sont déposés dans les containers situés à l'extérieur des Palais. FISA OPERATIONS n'accepte que 1m³ de déchets par exposant. Ceux qui en génèrent plus peuvent commander des conteneurs adéquats via le webshop de BRUSSELS EXPO ou prendre contact avec la société Sanivest (Patrick Bonneel – tél. +32 2 474 01 43).

Les déchets tels que peinture, solvants,... ne peuvent dans aucun cas être déversés dans les égouts, éviers ou toilettes ! Des conteneurs pour déchets divers, bois et dangereux sont prévus. Nous comptons sur vous pour respecter les consignes.

Si vous êtes susceptibles de générer des déchets hors normes nous vous demandons de contacter la société Sanivest afin de prévoir la meilleure façon de les évacuer.

Tout comme vous, **BATIBOUW** est soucieux de l'environnement. Nous comptons sur vous pour trier les déchets correctement pendant le montage, le salon et le démontage.

4.12.2. DEGATS

Il est de notre devoir d'utiliser les lieux « en bon père de famille ». Nous comptons sur chaque exposant et constructeur de stand de respecter les infrastructures de BRUSSELS EXPO. Évidemment, il est interdit d'abîmer les murs, les sols, les plafonds ou autres infrastructures de BRUSSELS EXPO.

4.12.3. PROCEDURE DE CAUTION

Afin de gérer l'évacuation des déchets et les éventuels dégâts sur les stands, une procédure de caution sera en vigueur durant le montage (*Lisez aussi le point 6.7 Déchets et évacuation des stands*).

Chaque exposant est tenu de verser une caution de 500 € à l'avance par virement sur la compte bancaire ING IBAN BE75 3100 8203 9151 avec la référence «numéro de stand + caution nettoyage» (p.e. «*01203 caution nettoyage*»). **VEUILLEZ EFFECTUER CE VIREMENT AU PLUS VITE. LES CARTES DE (PRE)MONTAGE/DEMONTAGE NE SERONT ENVOYÉES QU'APRES RECEPTION DE CETTE CAUTION.**

Nos Waste Managers circuleront en permanence dans les Palais. Si les règles et les demandes des Waste Managers ne sont pas respectées, un rapport avec photos sera établi et une facture sera directement envoyée à l'exposant ayant enfreint le règlement.

4.13. CATERING PENDANT LE MONTAGE

Carrefour Market	Palais 5	22 – 28 février	11h00 – 15h00
Wazawok	Palais 5	26 – 28 février	11h00 – 15h00
Fritkot	Passage 7-11	26 – 28 février	11h00 – 15h00

Les distributeurs automatiques de boissons fraîches se trouvent dans les passages entre les Palais et à l'avant des Palais 4, 5 et 6.

Les machines à café/thé/soupe se trouvent à l'avant des Palais 4, 5 et 6.

5. SALON

5.1. ACCÈS EXPOSANTS SEMAINE

Piétons :	À partir de 8h00	Grille
	Palais 3	A1
	Palais 4, 5, 6, 7 & 10	C
	Palais 7, 11 & 12	D3
	Tous les palais	Via parking C / passerelle
Véhicules :	Entre 8h00 et 9h30	Grille
	Palais 3	A
	Palais 4, 5, 6 & 10	C
	Palais 7 & 11	D1
	Palais 12	B1
	Palais 8, 9 & Patio	G

5.2. ACCÈS EXPOSANTS WEEKEND

Piétons :	À partir de 10h00	Grille
	Palais 3	A1
	Palais 4, 5, 6, 7 & 10	C
	Palais 7, 11 & 12	D3
	Tous les palais	Via parking C / passerelle

Véhicules :	Entre 10h00 et 11h30	Grille
	Palais 3	A
	Palais 4, 5, 6 & 10	C
	Palais 7 & 11	D1
	Palais 12	B1
	Palais 8, 9 & Patio	G

Badges exposants :

Le port du badge est obligatoire pour avoir accès aux Palais pendant toute la durée du salon ! Les badges ne sont valables que pour les exposants et leur personnel. Les badges exposants Batibouw ne donnent pas accès aux salons professionnels organisés dans le Palais 1.

Vous recevez 2 badges exposant par 15m² de surface louée avec un maximum de 50 badges. Il est également possible de commander des badges supplémentaires via le webshop de FISA OPERATIONS. Dès réception de la commande, nous vous enverrons la facture correspondante. Les badges exposants pourront uniquement être retirés (après paiement) au secrétariat à l'avant du Palais 5 à partir du samedi 22 février 2020. **En aucun cas les badges ne seront envoyés par la poste.**

ATTENTION : Les badges exposants sont uniquement réservés aux représentants du stand ; ils ne peuvent en aucun cas être prêtés aux visiteurs ou autres non-exposants.

Les badges peuvent être scanner **une fois** par jour. Si vous souhaitez sortir et rentrer encore le même jour, vous devrez demander un bracelet à la sortie. Ce bracelet, toujours en combinaison avec le badge, vous permet de rentrer plusieurs fois.

L'éclairage des Palais sera éteint une demi-heure après la fermeture du salon. Nous demandons à tous les exposants de quitter au plus vite les Palais afin que ceux-ci puissent être fermés et sécurisés pour la nuit.

5.3. ACCÈS VISITEURS

Les entrées suivantes seront ouvertes pour vos visiteurs :

- Grille A1 (Palais 3)
- Grille D3 (Palais 12)
- Passerelle (Hall Astrid – via le parking C)

5.4. APPROVISIONNEMENT DES STANDS – LIVRAISONS

L'approvisionnement des stands pendant le weekend se fait tous les jours **de 08h00 à 9h30** et devra être terminé avant 9h30 – **SANS EXCEPTION.**

L'approvisionnement des stands pendant la semaine se fait tous les jours **de 10h00 à 11h30** et devra être terminé avant 11h30 – **SANS EXCEPTION.**

Le chauffeur doit payer une caution (**100 €**) à la grille d'accès. Le gardien donnera un document indiquant l'heure d'arrivée. À la sortie, le gardien notera aussi l'heure de départ. **Si le chauffeur n'a pas quitté l'enceinte avant 9h30 pendant le weekend et avant 11h30 en semaine, la caution sera perdue !**

Seuls les traiteurs pourront avoir accès aux Palais chaque jour après l'heure d'ouverture, toujours après paiement d'une caution et pour une durée **maximale de 3 heures.**



Merci de tenir compte de l'horaire spécifique aux dates suivantes :

Nocturnes	5 mars	10h00 – 23h00	caution 200 €
Dernier jour	8 mars	08h00 – 13h00	caution 200 €

5.5. PARKING PENDANT LE SALON

Un abonnement parking peut être commandé via le webshop du BRUSSELS EXPO. Les abonnements sont attribués par BRUSSELS EXPO en fonction de l'emplacement du stand. Les abonnements doivent être réceptionnés pendant la période de montage au dispatching technique (à l'avant du Palais 6).

ATTENTION : Les abonnements parking commandés non réceptionnés ne seront pas remboursés !

Les exposants auront accès aux parking A, B, C, E, M et T. Les visiteurs pourront stationner sur les parkings A, B, C, E, M et T.

5.6. CATERING SUR STAND

BRUSSELS EXPO Catering Services (BECS) sera notre partenaire pour le service catering pendant le salon. Il est possible de passer vos commandes à l'avance via le web shop de BRUSSELS EXPO (chapitre 3. Commandes).

5.7. BOISSONS ALCOOLISÉES

Les exposants aiment accueillir leurs clients et visiteurs dans les meilleures conditions à **BATIBOUW**. Proposer des boissons alcoolisées est dès lors autorisé. Nous soulignons quand-même l'importance de prendre sa responsabilité en buvant ou en offrant de telles boissons.

Nous vous rappelons aussi qu'offrir des boissons alcoolisées à une personne en état d'ébriété n'est absolument pas toléré. Il en va de la sécurité de tout le monde que les personnes concernées laissent leur voiture sur le parking pour la soirée.

5.8. PRESSE

Un **espace presse digital** sera mis à disposition dans le Palais 5. Durant le salon, nous prévoyons un espace presse pourvu d'accès à internet, pour que les journalistes puissent consulter les nouveautés de tous les exposants sans problème.

N'oubliez pas d'envoyer votre dossier de presse en français, en néerlandais et en allemand à lv@twocents.be **avant le 30 décembre 2019**.

5.9. NETTOYAGE DES STANDS

Le nettoyage de votre stand se fait exclusivement entre 08h00 et 09h30 pendant le weekend et entre 10h00 et 11h30 pendant la semaine.

Le personnel nettoyant votre stand doit disposer d'un « cleaning pass ». Ce pass pourra être obtenu le 1^{er} jour du salon auprès des agents G4S aux différentes grilles d'accès et doit être conservé par le personnel pour toute la durée du salon. Les jours suivant l'ouverture, les pass ne seront plus distribués ni remplacés en cas d'oubli.

5.10. SÉCURITÉ

Pour des raisons de sécurité, nous demandons de couper l'électricité pendant la nuit. N'oubliez donc pas de couper l'électricité alimentant vos lampes, spots, appareils de chauffage, de cuisine et autres, à la seule exception des réfrigérateurs et des comptoirs-frigos.

Les interrupteurs et tableaux électriques des stands doivent impérativement demeurer accessibles à tout moment, de jour comme de nuit, aux techniciens délégués par FISA OPERATIONS.

Les exposants qui ferment leur stand durant la nuit doivent utiliser exclusivement des toiles ou des bâches ininflammables ou parfaitement ignifugées. Ils doivent assurer que la toile ou la bâche soit fixée à la fois sur la partie supérieure et sur les côtés du stand et s'arrête au minimum 15cm du sol pour éviter que la toile ou la bâche soit emportée par les machines servant au nettoyage des allées.

5.11. EXTINCTEUR OBLIGATOIRE

Les stands d'une superficie dépassant les 72m², **ainsi que** les stands équipés d'un feu ouvert ou une cuisine (en fonctionnement) doivent toujours être pourvus d'extincteurs appropriés. Les extincteurs seront placés ou suspendus de façon bien visible et devront rester, à tout moment, librement accessible.

5.12. REGISTRE DU PERSONNEL

Nous rappelons aux Exposants que la législation Sociale Belge exige que l'employeur tienne un registre du personnel à chaque lieu de travail, donc également sur le stand.

5.13. CONCOURS ET TOMBOLAS

Les exposants qui souhaitent organiser un concours ou une tombola dans le cadre de leur participation devront en informer l'organisateur. Ils en remettront obligatoirement les questions et le règlement qui seront soumis à l'approbation de FISA OPERATIONS, **BATIBOUW** et le Comité des exposants.

Si les gagnants de l'action sont déterminés par le savoir-faire des participants, il s'agit d'un **concours**. Si l'action envisagée fait intervenir le hasard (tirage au sort, roue de la fortune, billet à gratter...), il s'agit d'une **tombola** qui ne peut être organisée sans autorisation.

Toute société commerciale doit passer par un organisme d'utilité publique dûment autorisé et lui acheter les chances de tombola à attribuer à ses clients. A cette fin, l'asbl TOMBOLIST donne gratuitement aide et information pour l'organisation d'une tombola et propose des solutions sur mesure. Vous trouverez les données de contact ci-dessous:

Téléphone	+32 2 512 11 99
Site web	www.tombolist.be
E-mail	info@tombolist.be

Les concours ou tombolas non-autorisés seront immédiatement arrêtés par FISA OPERATIONS et les représentants du Comité des Exposants. Toute trace y ayant trait devra disparaître immédiatement du stand.

5.14. RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE

La Rémunération Equitable doit être payée quand de la musique enregistrée est diffusée dans un lieu accessible au public. L'origine de la musique n'est pas pertinente.

Afin d'établir votre déclaration vous pouvez vous rendre sur : www.jutilisedelamusique.be. Si votre déclaration ne parvient pas à Outsourcing Partners avant les 5 jours ouvrables avant le Salon, une augmentation de 15 % du montant dû (avec un minimum de € 35) est appliquée comme prévu dans l'Arrêté royal.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez vous rendre chez Outsourcing Partners:

Adresse: Martelaarslaan 53-55 | 9000 Gand
Téléphone: +32 2 710 51 00
E-mail: info@bvergoed.be
Site web: www.requit.be

Merci de tenir compte que le niveau sonore ne peut pas dépasser 70 décibels.

5.15. SABAM

Chaque exposant qui joue de la musique sur son stand doit faire une déclaration. Dans ce cas, selon la loi relative au droit d'auteur, il est nécessaire de demander préalablement l'autorisation des compositeurs et des auteurs des musiques utilisées.

Pour chaque forme d'utilisation de musique, la Sabam a prévu une licence adaptée. La licence que vous recevrez tiendra compte de ces paramètres et vous permettra d'utiliser librement toutes les musiques de notre répertoire. Demander votre licence ici : www.sabam.be

5.16. NOCTURNE

Le jeudi 5 mars nous avons prévu une nocturne. Merci de tenir compte des heures d'ouverture ci-dessous:

Jeudi 5 mars 12h00 – 22h30

ATTENTION : Pendant les nocturnes, l'éclairage général sera éteint. Nous soulignons qu'il est important d'installer suffisamment d'éclairage sur votre stand.

6. DÉMONTAGE

6.1. HORAIRE DU DÉMONTAGE

Le démontage commencera le dimanche soir 8 mars après que le salon soit terminé et doit être fini le mardi 10 mars à 16h. Au Palais 5, le démontage peut continuer jusqu'au mercredi 11 mars à midi. Le démontage pourra se faire jour et nuit.

!!! L'ACCÈS AUX PALAIS N'EST POSSIBLE QU'AVEC UNE CARTE DE DEMONTAGE !!!

- Les cartes de démontage que vous avez commandées en ligne vous seront envoyées par mail **uniquement après paiement de toutes les factures.**
- Veuillez transmettre les cartes de démontage à tous vos partenaires (constructeur de stand, décorateur,...) qui devront accéder à votre stand pendant le démontage.

ATTENTION : Afin de limiter les vols, nous conseillons vivement d'évacuer rapidement les petits objets et matériel précieux pouvant facilement disparaître au démarrage du démontage le dimanche 8 mars.

6.2. ACCÈS VÉHICULES

Grille A	À l'avant des Palais 1 et 3
Grille C	À l'avant de Palais 5
Grille D1	À l'avant des Palais 7 et 11
Grille B1	À l'avant du Palais 12
Grille G	En-dessous de la passerelle – Chaussée Romaine

ATTENTION : Les heures d'ouverture peuvent varier par grille et par jour. Au verso des cartes de démontage vous trouverez les informations nécessaires concernant l'accessibilité des grilles.

6.3. PROCÉDURE DE CAUTION

FISA OPERATIONS limite la période de chargement et déchargement en appliquant un système de caution afin de faciliter la circulation sur et autour du site de BRUSSELS EXPO. FISA OPERATIONS compte sur la collaboration de tous pour que cette procédure soit appliquée par chaque véhicule voulant accéder aux palais.

ATTENTION : Le dimanche 8/03/20 à la fermeture du salon, le parking C ne pourra pas directement être exploité pour le paiement des cautions. Il faudra attendre que les visiteurs aient quittés le parking C avant de pouvoir ouvrir les caisses pour le paiement des cautions. Afin de pouvoir quand même démarrer le démontage et faire rentrer des véhicules dans l'enceinte, FISA OPERATIONS a instauré une procédure particulière.

6.3.1. DIMANCHE 8/03/20 ENTRE 18H45 ET 20H30



Ceci est uniquement valable pour les véhicules de plus de 20m³ (permis C).

Cette procédure particulière permet d'abord aux grands camions de pouvoir manœuvrer facilement et décharger du matériel. Ils disposent de près de 2 heures (de **18h45** à 20h30). Pour 20h30, ils doivent être sortis afin de laisser place aux petits véhicules.

AVANT LE DEMONTAGE

- Commander une carte de démontage via le formulaire d'inscription
(Vous pouvez prendre contact via batibouw@fisa.be afin de recevoir ce formulaire)

ATTENTION : CETTE LISTE SERA CLOTUREE DES RECEPTION DE LA 110^{IEME} DEMANDE ET CE SUR ORDRE DE LA POLICE. UNE SEULE DEMANDE SERA ACCEPTEE PAR EXPOSANT AFIN DE PERMETTRE A UN MAXIMUM D'EXPOSANTS DE BENEFICIER DE CE SYSTEME.

- Payer la caution (480 € / carte) à l'avance
- Imprimer la carte que vous recevrez par mail ou envoyer-la à votre partenaire

ATTENTION : VOS CARTES DE DEMONTAGE VOUS SERONT ENVOYEEES PAR MAIL APRES PAIEMENT DE TOUTES LES FACTURES. CHAQUE CARTE AURA UN CODE-BARRE UNIQUE.

PENDANT LE DEMONTAGE

Il est important que chaque chauffeur soit en possession de la carte de démontage >20m³. Il/elle devra suivre la procédure suivante:

- se présenter directement aux grilles d'accès avec la carte de démontage spécifique >20m³
- présenter la carte d'accès au gardien, qui la scannera afin d'enregistrer l'heure d'arrivée

ATTENTION : L'ACCES SERA VALABLE ENTRE 18H45 ET 20H30. PRENEZ GARDE A L'HEURE! VOUS PERDREZ LA CAUTION SI LE DELAI EST DEPASSE!

- présenter la carte d'accès au gardien à la sortie, qui la scannera afin d'enregistrer l'heure de sortie




ATTENTION : UN SCAN MANQUANT ENTRAINERA LA PERTE DE LA CAUTION. N'OUBLIEZ PAS DE PRESENTER VOTRE CARTE A LA SORTIE!


- Il n'est plus nécessaire de se présenter au parking C pour le remboursement du caution

ATTENTION : LA CAUTION SERA REMBOURSEE AUTOMATIQUEMENT A CONDITION QUE LES SCANS SONT EXECUTES DANS LE BON ORDRE ET QUE LE DELAI NE SOIT PAS DEPASSE.

Les zones dans l'enceinte sont réservées pour (dé)charger votre véhicule. Il est interdit de s'y garer. Les parkings C et E sont gratuitement à disposition des exposants et des constructeurs.

6.3.2. A PARTIR DE 20H30 LE DIMANCHE 8/03/20

Dimanche 8/03/20 Entre 20h30 et minuit		Uniquement pour les véhicules <20m ³ <ul style="list-style-type: none"> • Permis B
Lundi 9/03/20 Continu	 	Tous les véhicules <ul style="list-style-type: none"> • Permis B

		<ul style="list-style-type: none"> • Permis C
Mardi 10/03/20 Jusqu'à 16h00		Tous les véhicules <ul style="list-style-type: none"> • Permis B • Permis C

AVANT LE DEMONTAGE

- Commander une carte de démontage via le webshop de FISA OPERATIONS
(1 carte par accès dans l'enceinte, réutilisable ensuite si sorti à temps)
- Payer la caution (400 € / carte) à l'avance
- Imprimer la carte que vous recevrez par mail ou envoyer-la à vos partenaires

ATTENTION : VOS CARTES DE DEMONTAGE VOUS SERONT ENVOYÉES PAR MAIL APRES PAIEMENT DE TOUTES LES FACTURES. CHAQUE CARTE AURA UN CODE-BARRE UNIQUE.

PENDANT LE DEMONTAGE

Il est important que chaque chauffeur soit en possession d'une carte de démontage. Il/elle doit suivre la procédure suivante:

- se présenter à la caisse au parking C avec la carte de démontage pour l'activation de la carte
- se présenter à une des grilles d'accès³ avec la même carte de démontage
- présenter la carte d'accès au gardien, qui la scannera afin d'enregistrer l'heure d'arrivée

ATTENTION : L'ACCES SERA VALABLE PENDANT 3 HEURES. PRENEZ GARDE A L'HEURE! VOUS PERDREZ LA CAUTION SI LE DELAI EST DEPASSE!

- présenter la carte d'accès au gardien à la sortie, qui la scannera afin d'enregistrer l'heure de sortie

ATTENTION : UN SCAN MANQUANT ENTRAINERA LA PERTE DE LA CAUTION. N'OUBLIEZ PAS DE PRESENTER VOTRE CARTE A LA SORTIE!

1. Au cas où le chauffeur veut rentrer dans l'enceinte :

- se présenter de nouveau au parking C afin de réactiver la carte
- Ensuite, répéter la procédure

ATTENTION : LA CARTE EST REUTILISABLE DE MANIERE ILLIMITE A CONDITION QUE LES SCANS SONT EXECUTES DANS LE BON ORDRE ET QUE LE DELAI NE SOIT PAS DEPASSE. AU CAS OU LA LIMITE A ETE DEPASSE, LE CHAUFFEUR PEUT ACHETER UNE NOUVELLE CARTE AU PARKING C.

2. Au cas où le chauffeur ne veut plus rentrer dans l'enceinte :

- Il n'est plus nécessaire de se présenter au parking C pour le remboursement du caution

ATTENTION : LA CAUTION SERA REMBOURSEE AUTOMATIQUEMENT A CONDITION QUE LES SCANS SONT EXECUTES DANS LE BON ORDRE ET QUE LE DELAI N'A PAS ETE DEPASSE.

³ Au verso de votre carte de montage, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur **les grilles d'accès** (endroit, heures d'ouvertures,...)

Les zones dans l'enceinte sont réservées pour (dé)charger votre véhicule. Il est interdit de s'y garer. Les parkings A, B, C et E sont gratuitement à disposition des exposants et des constructeurs.

ATTENTION : Les parkings A et B sont automatisés. Il est nécessaire d'avoir une carte de sortie qui vous permettra de sortir gratuitement. Les cartes seront disponibles au secrétariat, dispatching technique et aux grilles A & C. Tenez compte de la limitation de hauteur de 210cm aux parkings A et B.

6.4. DÉCHETS ET ÉVACUATION DES STANDS

Le système de caution pour l'évacuation des stands est également en vigueur pendant le démontage. Les exposants et les constructeurs de stands sont dans l'obligation de **reprendre leurs déchets encombrants**. Si ceci n'est pas possible, ceux-ci sont responsables de l'évacuation et du tri des déchets qui sont déposés dans les containers situés à l'extérieur des Palais. FISA OPERATIONS n'accepte que 1m³ de déchets par exposant. Ceux qui en génèrent plus peuvent commander des conteneurs adéquats via le webshop de BRUSSELS EXPO ou prendre contact avec la société Saninvest (Patrick Bonneel – tél. +32 2 474 01 43).

Une équipe renforcée de Waste Managers circulera en permanence dans les Palais et se rendra sur chaque stand afin de veiller à la bonne évacuation dans les Palais. Afin que votre stand puisse être contrôlé, nous vous demandons de nous prévenir de la fin de votre démontage **en vous rendant au secrétariat à l'avant du Palais 5**.

6.5. ÉLECTRICITÉ

L'électricité sur les stands sera coupée à partir de **20h00** le dimanche 8 mars. Si vous souhaitez garder de l'électricité plus longtemps, veuillez le signaler au secrétariat du Palais 5 le dimanche 8 mars **avant 15h00**.

6.6. SÉCURITÉ

Pendant le démontage, il est également d'une grande importance de veiller à la sécurité de chacun. N'oubliez pas de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent. Nous vous demandons de laisser les lieux rangés et propres (équipements de travail stockés correctement, déchets évacués,...).

6.7. MOBILIER & MARCHANDISES

En outre, il est également d'une grande importance de veiller à la sécurité de vos marchandises. Tous les mobiliers commandés via le partenaires de FISA OPERATIONS devront être vidés pour le dimanche 8 mars 2020 à 19h00. Ni le fournisseur, ni l'organisation ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol ou de dégât. N'oubliez pas de prendre les mesures de sécurité adéquates.

À la suite de ce contrôle, un reçu vous sera remis et servira de base à notre comptabilité pour le remboursement ou non de la caution. La caution sera rendue dans un délai de 4 semaines après le démontage à la seule et unique condition que le stand soit rendu propre de tout déchet, double-face, peinture,... et dégâts. Au cas où le contrôle final n'a pas été effectué, FISA OPERATIONS ne peut pas garantir ce délai. Nous devons attendre le rapport officiel de l'état des lieux avant que les cautions soient (éventuellement) remboursées.

6.8. CATERING PENDANT LE DÉMONTAGE

Carrefour Market

Palais 5

9 mars

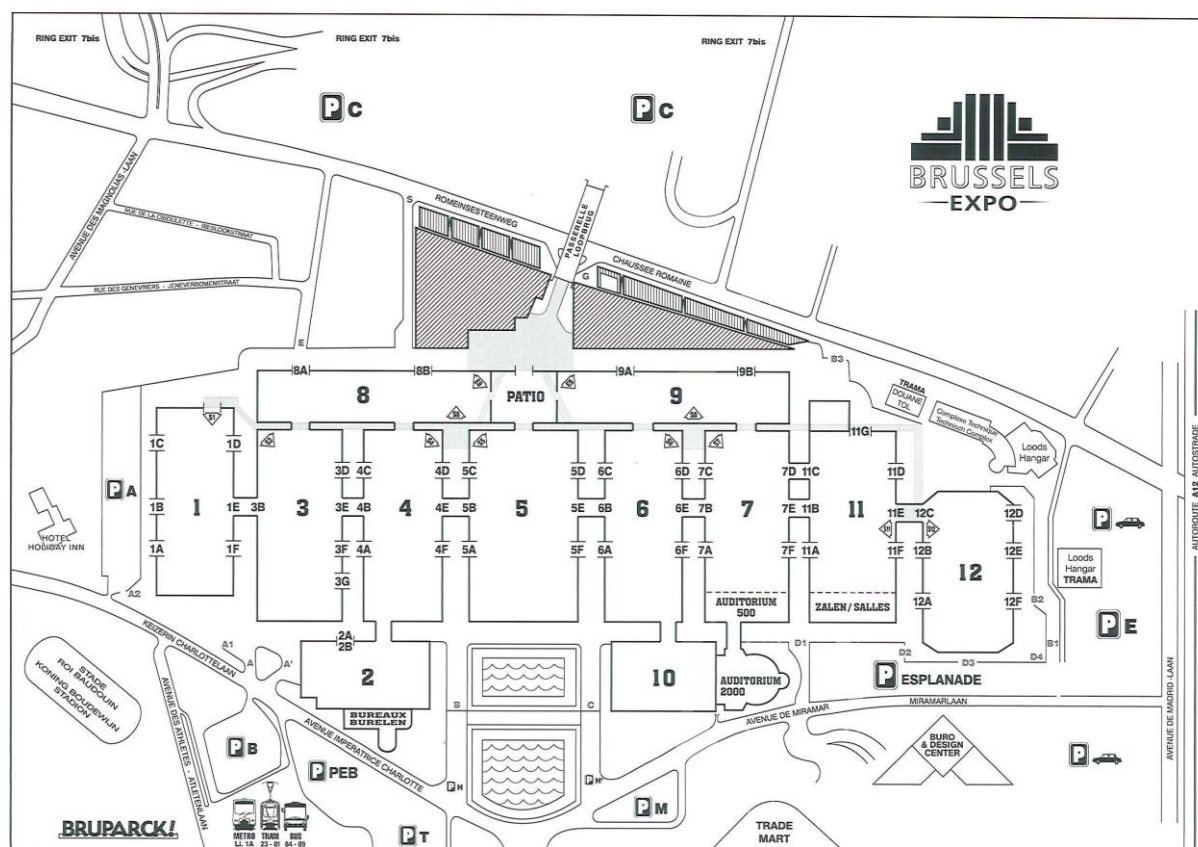
9h00 – 18h00

Les distributeurs automatiques de boissons fraîches se trouvent dans les passages entre les Palais et à l'avant des Palais 4, 5 et 6.

Les machines à café/thé/soupe se trouvent à l'avant des Palais 4, 5 et 6.

7. DIVERS

7.1. LOCALISATION (PLAN)



7.1.1. TRANSPORTS EN COMMUN

Tram	7 94 4	Arrêt «Heysel» Arrêt «Stade Roi Baudoin» Arrêt «Avenue de Meysse»
Bus	84 – 88	Arrêt « Heysel »
Métro	Ligne 6 dir. «Roi Baudoin»	Arrêt «Heysel».
Taxis	Stationnement au « Cour d'Honneur » (devant le Palais 5)	



7.2. VESTIAIRE

Le vestiaire sera ouvert pendant les heures d'ouverture du salon et se trouve dans le Hall Astrid. Lockers seront disponibles dans le satellite entre les Palais 4, 5 & 8 et dans le satellite entre les Palais 6, 7 & 9.

7.3. POSTE DE SECOURS

Le poste de secours se situe côté Chaussée Romaine en-dessous de la passerelle. Pendant le (dé)montage le poste sera ouvert entre 08h00 et 20h00. Pendant les jours de salon, le poste sera ouvert à partir de l'heure d'ouverture jusqu'à 30min après la fermeture du salon. Vous pouvez le contacter via le numéro **+32 2 658 42 32**.

7.4. GARDERIE D'ENFANTS

La garderie pour les enfants de 4 à 12 ans située dans le Hall Astrid sera surveillée par des animateurs qualifiés.

Heures d'ouverture :

Weekend	10h00 – 18h30
Mercredi après-midi	13h00 – 18h30

7.5. CONTACTS PRATIQUES ET UTILES

Accueil & Gardiennage	G4S	+32 2 474 11 74	Annick Van Peteghem
Assurance matériaux sur stand	JEAN VERHEYEN	+32 2 250 63 11	Eric Mager
Audio & vidéo	CITY SOUNDS RENT	+32 9 216 20 74	Yannick Nuten
Catering	BECS	+32 2 474 88 88	Kaat Campo
Cheminées	BRUSSELS EXPO	+32 2 658 43 35	Ingrid Wouters
Construction de stand	ALTER EXPO	+32 9 216 06 60	Michel De Craemer
Internet	BRUSSELS EXPO	+32 2 658 42 53	Olivier Gheysens
IT	RICOH	+32 2 558 23 68	Jore Haeyaert
Manutention & Transport	ZIEGLER EXPO LOGISTICS	+32 2 475 45 43	Olivier De Greef
Mobilier	TOTAL-E	+32 473 72 75 47	Lynn Taeymans
Nettoyage & Déchets	SANIVEST	+32 2 474 01 43	Patrick Bonneel
Parking	BRUSSELS EXPO	+32 2 658 43 35	Ingrid Wouters
Plantes	PLANTRENT	+32 14 61 31 36	Stijn Goethals
Ponts lumineux & éclairage	CITY SOUNDS RENT	+32 9 216 20 74	Yannick Nuten
Presse	TWO CENTS	+32 2 733 50 29	Lieke Vervoort
Raccordements électrique, eau, gaz	BRUSSELS EXPO	+32 2 658 43 35	Ingrid Wouters
Sécurité	AIB VINCOTTE	+32 479 79 02 74	Peter Ghooos
Suspensions	BRUSSELS EXPO	+32 2 658 42 53	Olivier Gheysens
Tapis	NEW HEEBRA EFC	+32 56 40 10 99	Nico Huygelier
Téléphonie	NEWTEL	+32 2 730 01 72	

7.6. SÉCURITÉ & ASSURANCE

Un service de gardiennage général est prévu à partir du samedi 22 février 2020 à 6h00 (début du montage) jusqu'au mardi 10 mars 2020 à 16h00 (fin du démontage).

Comme mentionné dans nos conditions générales (article 17), il est indispensable que votre stand et la marchandise exposée soient assurés. Si vous désirez une telle assurance, vous pouvez demander une assurance matériaux sur stand via le webshop.

7.7. INTERDICTION DE FUMER

Nous vous rappelons que la loi relative à l'interdiction de fumer est d'application dans les Palais de BRUSSELS EXPO depuis le 1^{er} janvier 2006. Cette interdiction s'applique en montage, salon et démontage! Veuillez donc fumer à l'extérieur, et ce, sans utiliser les portes de secours, mais bien l'entrée principale.

7.8. FRAUDE: FAIR TRADE CATALOGUE – EXPO GUIDE

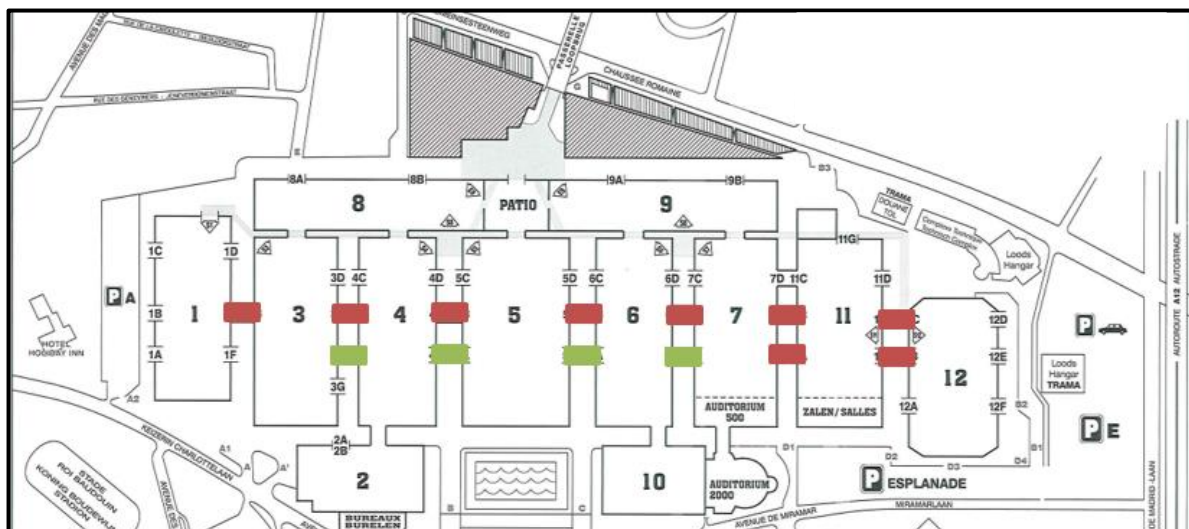
Il nous est rapporté que des exposants participants à nos salons sont contactés par les sociétés étrangères EXPO-GUIDE / CONSTRUCT DATA / FAIR GUIDE / INTER-FAIRS pour figurer dans un annuaire de salons moyennant paiement.

Veillez noter qu'il ne s'agit pas du catalogue officiel du salon et que ces sociétés utilisent le nom de nos salons SANS NOTRE ACCORD!

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence et nous vous conseillons de ne donner aucune suite aux courriers émanant de ces sociétés.

7.9. PASSAGES COUVERTS

Comme l'année passée, un deuxième allée principale sera accessible. Un deuxième passage couvert sera installé entre les Palais 3, 4, 5, 6, 7, 11 et 12.



Merci de lire ce Guide exposant attentivement. Nous sommes impatients de vous accueillir au salon !

8. ANNEXE

8.1. HEURES D'OUVERTURES

Periode	Date	Heures d'ouvertures secrétariat*	Heures d'ouvertures exposants	Heures d'ouvertures visiteurs
Prémontage	Jeudi 20 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Prémontage	Vendredi 21 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Samedi 22 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Dimanche 23 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Lundi 24 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Mardi 25 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Mercredi 26 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Jeudi 27 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Montage	Vendredi 28 février	06h00-20h00	06h00-22h00	/
Salon	Samedi 29 février	08h00 – 19h00	08h00 – 19h00	10h00 – 18h30
Salon	Dimanche 1 mars	08h00 – 19h00	08h00 – 19h00	10h00 – 18h30
Salon	Lundi 2 mars	10h00 – 21h00	10h00 – 21h00	12h00 – 20h30
Salon	Mardi 3 mars	10h00 – 21h00	10h00 – 21h00	12h00 – 20h30
Salon	Mercredi 4 mars	10h00 – 21h00	10h00 – 21h00	12h00 – 20h30
Salon	Jeudi 5 mars	10h00 – 23h00	10h00 – 23h00	12h00 – 22h30
Salon	Vendredi 6 mars	10h00 – 21h00	10h00 – 21h00	12h00 – 20h30
Salon	Samedi 7 mars	08h00 – 19h00	08h00 – 19h00	10h00 – 18h30
Salon	Dimanche 8 mars	08h00 – 19h00	08h00 – 19h00	10h00 – 18h30
Démontage	Dimanche 8 mars	19h00 – 22h00	18h45 – 24h00	/
Démontage	Lundi 9 mars	07h00 – 20h00	00h00 – 24h00	/
Démontage	Mardi 10 mars	07h00 – 16h00	00h00 – 16h00	/